



Département Action Sociale, Educative, Sportive et Culturelle

N/Réf : ND/VB/CV – 01 44 18 13 72

dasoces@amf.asso.fr

Paris, le 18 mai 2016

Madame le maire, Monsieur le maire, Cher(e) collègue,

Comme vous le savez déjà, la ville de Paris a fait acte de candidature pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Cette candidature, si elle était retenue par le CIO en 2017, aurait un impact considérable pour Paris mais aussi pour l'ensemble du territoire métropolitain et de l'outre-mer, à travers les lieux d'épreuves sportives, les centres d'entraînement, l'accueil de millions de visiteurs, le développement de la pratique sportive, etc.

L'AMF est mobilisée pour cette candidature. Le soutien de tous les territoires en faveur de Paris 2024 sera, en effet, un atout important pour la France.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre une délibération de soutien, que nous vous remercions par avance de bien vouloir adresser à l'AMF, qui la retransmettra au comité de candidature. Vous trouverez, ci-joint, le lien vous permettant d'accéder au modèle que nous vous proposons :

http://www.amf.asso.fr/document/fichier.asp?FTP=AMF_13796_MODELE.docx&ID_DOC=13796&DOT_N_ID=21

D'autre part, nous vous confirmons que l'AMF organisera, dans le cadre de son 99^{ème} Congrès, le mercredi 1er juin à 14h30, dans le grand auditorium, un événement qui symbolisera le soutien des communes, et des intercommunalités, de France, autour de la maire de Paris et des responsables politiques, olympiques et sportifs soutenant la candidature.

Durant les trois jours du Congrès, des représentants du Comité de candidature Paris 2024 seront présents sur un stand situé à proximité de la « Place du Village » dans l'enceinte du Congrès et se tiendront à votre disposition pour vous présenter le projet Olympique et Paralympique français et ses retombées pour les territoires.

Ils seront accompagnés chaque matin, de 10h00 à 12h00, de sportifs de haut niveau avec lesquels vous pourrez échanger sur le projet Olympique et Paralympique ainsi que sur leur expérience d'athlète, mais aussi pour prendre des photos pour immortaliser ces échanges.

L'ensemble du dossier relatif au soutien de la candidature de Paris 2024 peut être consulté sur le site de l'AMF ou en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=13796

En comptant sur votre soutien, nous vous prions d'agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, Cher(e) collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

André Laignel,
Premier Vice-Président délégué

François BAROIN,
Président